



**LES JEUNES  
IHEDN**

**[RECHERCHE]**

# **GENÈSE ET BILAN DES FRÈRES MUSULMANS DANS LE MONDE ARABE DE 1928 À AUJOURD'HUI**



**Par Valentine Menegazzo**

*Ce texte n'engage que la responsabilité de l'auteur. Les idées ou opinions émises ne peuvent en aucun cas être considérées comme l'expression d'une position officielle de l'association Les Jeunes IHED*

## À PROPOS DE L'ARTICLE

Fondés en 1928 par Hassan al-Banna, les Frères musulmans constituent un réseau politique et religieux de premier plan au Moyen-Orient, et au-delà. Fréquemment mentionnée dans le débat public français, la confrérie est l'une des plus anciennes et influentes organisations islamistes de l'ère contemporaine. Depuis la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, et plus récemment dans l'actualité internationale, les interdictions visant les Frères musulmans se sont multipliées. Dans la plupart des contextes analysés, le mouvement est désormais contraint à une présence résiduelle sans perspective d'intégration durable dans la vie politique. Cet article propose de revenir sur la création et le développement des Frères musulmans au Moyen-Orient, à l'aune de leur centenaire.

## À PROPOS DE L'AUTEUR



**Valentine Menegazzo** est étudiante en Master à Sciences Po Paris. Diplômée d'un Bachelor spécialisé sur le Moyen-Orient et la Méditerranée auprès de Sciences Po (campus de Menton), elle est membre du comité MOMA depuis deux ans.

En novembre 2025, Donald Trump a classé par ordre exécutif les Frères musulmans d'Égypte, du Liban et de Jordanie comme organisations terroristes étrangères<sup>1</sup> en raison de leur soutien « à la violence et à des campagnes de déstabilisation qui endommagent leur région, les citoyens et les intérêts américains ». Les États-Unis ont ainsi rejoint la liste de pays qui ont interdit – chacun en son temps – le mouvement, de l'Égypte<sup>2</sup>, aux Émirats arabes unis<sup>3</sup>, à l'Arabie saoudite<sup>4</sup>, à la Jordanie<sup>5</sup>, en passant par la Russie<sup>6</sup>.

En janvier 2026, une résolution pour inscrire cette mouvance sur la liste des organisations terroristes de l'Union européenne<sup>7</sup> a été adoptée à 157 voix pour et 101 voix contre à l'Assemblée nationale. Cette initiative parlementaire faisait suite au rapport « *Frères musulmans et islamisme politique en France* » publié par le ministère de l'Intérieur le 21 mai 2025<sup>8</sup>. Cette actualité vive conduit à s'intéresser à ce mouvement religieux et politique de premier plan. Il convient de noter que l'analyse développée dans cet article portera exclusivement sur l'aire géographique du Moyen-Orient.

---

<sup>1</sup> TRUMP, Donald. « Designation of certain muslim brotherhood chapters as foreign terrorist organizations and specially designated global terrorists ». *The White House*, 24 novembre 2025 [consulté le 28/01/2026]. Disponible sur : <https://www.whitehouse.gov/presidential-actions/2025/11/designation-of-certain-muslim-brotherhood-chapters-as-foreign-terrorist-organizations-and-specially-designated-global-terrorists/>.

<sup>2</sup> NASRALLA, Shadia. « Egyptian court bans Muslim Brotherhood ». *Reuters* [en ligne], 24 septembre 2013 [consulté le 28/01/2026]. Disponible sur : <https://www.reuters.com/article/world/egyptian-court-bans-muslim-brotherhood-idUSBRE98M0QR/>.

<sup>3</sup> « UAE lists Muslim Brotherhood as terrorist group ». *Reuters* [en ligne], 15 novembre 2014 [consulté le 28/01/2026]. Disponible sur : <https://www.reuters.com/article/world/uae-lists-muslim-brotherhood-as-terrorist-group-idUSKCN0IZOOM/>.

<sup>4</sup> AJBAILI, Mustapha. « Saudi: Muslim Brotherhood a terrorist group ». *Alarabiya English* [en ligne], 7 mars 2014 [consulté le 28/01/2026]. Disponible sur : <https://english.alarabiya.net/News/middle-east/2014/03/07/Saudi-Arabia-declares-Muslim-Brotherhood-terrorist-group>.

<sup>5</sup> News Agencies, « Jordan outlaws Muslim Brotherhood group, confiscates assets ». *Al-Jazeera* [en ligne], 23 avril 2025 [consulté le 28/01/2026]. Disponible sur : <https://www.aljazeera.com/news/2025/4/23/jordan-outlaws-muslim-brotherhood-group-confiscates-assets>.

<sup>6</sup> BACZYNSKA, Gabriela. « Russia may ease Muslim Brotherhood ban to boost Egypt ties ». *Reuters* [en ligne], 18 décembre 2012 [consulté le 28/01/2026]. Disponible sur : <https://www.reuters.com/article/world/russia-may-ease-muslim-brotherhood-ban-to-boost-egypt-ties-idUSBRE8BH0VD/>.

<sup>7</sup> Résolution, texte adopté n°215 le 22 janvier 2026 [consulté le 30/01/2026]. Disponible sur : [https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/17t0215\\_texte-adopte-seance](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/17t0215_texte-adopte-seance).

<sup>8</sup> « Frères musulmans et islamisme politique en France ». *Ministère de l'Intérieur*, 21 mai 2025 [consulté le 28/01/2026]. Disponible sur : <https://www.interieur.gouv.fr/actualites/dossiers/publication-du-rapport-freres-musulmans-et-islamisme-politique-en-france>.

Les Frères musulmans constituent la plus ancienne et la plus influente organisation islamiste politique sunnite contemporaine. Fondée en 1928 à Ismaïlia en Égypte par l'instituteur Hassan el-Banna, elle peut être qualifiée de structure à la fois religieuse, sociale<sup>9</sup>, éducative et politique<sup>10</sup>. Son objectif est la réislamisation progressive de la société et, à terme, l'instauration d'un ordre social et étatique conforme à la loi islamique, la Charia<sup>11</sup>. Expression la plus aboutie du salafisme politique, ce mouvement est décliné en branches nationales. Il forme un réseau politique et religieux structurant au Moyen-Orient et au-delà. Ainsi, quelle place occupent les Frères musulmans aujourd'hui dans le monde arabe après près d'un siècle d'histoire politique et sociale ?

## **Naissance au XX<sup>ème</sup> siècle d'une organisation politique centrale en Égypte et au Moyen-Orient**

### Création et première phase d'existence légale (1928-1948)

Les Frères musulmans (*Jamā'at al-Ikhwān al-Muslimīn*) naissent en Égypte, dans un contexte de contestation populaire contre la monarchie et de lutte contre l'influence étrangère<sup>12</sup>, notamment britannique, malgré l'abolition du protectorat en 1922<sup>13</sup>. Le mouvement insiste alors sur les inégalités sociales et milite en faveur d'un État fort et auto-suffisant. Hassan el-Banna, son fondateur, théorise une pensée islamique fondée sur le principe de la *shumuliyat al-Islam*, selon lequel l'islam est un système complet englobant tous les aspects de la vie (religion,

<sup>9</sup> LE HAY, Mélodie. « Hassan al-Banna (1906-1946) et la politisation de l'islamisme ». *Les clés du Moyen-Orient* [en ligne], 12 novembre 2013 [consulté le 28/01/2026]. Disponible sur : <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Hassan-al-Banna-1906-1949-et-la-politisation-de-l-islamisme.html>.

<sup>10</sup> Pour une étude approfondie du mouvement, voir SEURAT, Michel, CARRÉ Olivier. *Les frères musulmans (1928-1982)*. Éditions L'harmattan, 2003, 252 pages.

<sup>11</sup> GHEDAS, Yacine. « L'islamisme ». *La Fabrique Politique et Sciences Po TV Menton* [vidéo en ligne], 2022 [consulté le 27/01/2026]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=8znk3cs7bbA>.

<sup>12</sup> PINATEL, Malo. « Les origines des Frères musulmans : Hassan el-Banna et la naissance d'un islam politique ». *Ici Beyrouth* [en ligne], 6 novembre 2025 [consulté le 04/04/2026]. Disponible sur : <https://icibeyrouth.com/articles/1328739/les-origines-des-freres-musulmans--hassan-al-banna-et-la-naissance-dun-islam-politique>.

<sup>13</sup> POLAK, Émilie. « Le protectorat britannique en Égypte ». *Les clés du Moyen-Orient* [en ligne], 10 janvier 2014 [consulté le 04/04/2026]. Disponible sur : <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Le-protectorat-britannique-en.html#nh1>.

politique, économie et société)<sup>14</sup>. El-Banna devient rapidement une figure politique majeure en Égypte. Les Frères musulmans souhaitent réformer les sociétés musulmanes par le bas (à travers l'individu dans un premier temps, puis par la famille, la société et enfin par l'État), tout en s'impliquant dans la vie politique pour pousser un changement par le haut<sup>15</sup>. La finalité de leur action est la construction d'un État islamique fondé sur la Charia, et ils dénoncent ainsi la laïcisation de l'Égypte<sup>16</sup>. Le mouvement connaît un succès rapide, mais en décembre 1948, le gouvernement égyptien, inquiet de l'activisme croissant de la confrérie<sup>17</sup>, dissout l'organisation, confisque ses biens et procède à l'arrestation de nombreux membres<sup>18</sup>. En représailles, un jeune militant des Frères assassine le Premier ministre Mahmoud an-Nuqrashi Pasha le 28 décembre 1948<sup>19</sup>. Bien que Hassan el-Banna ait condamné cet acte<sup>20</sup>, le leader islamiste est abattu par la police secrète égyptienne le 12 février 1949<sup>21</sup>.

## Une rapide expansion du mouvement au Moyen-Orient

Dès les années 1930, les Frères musulmans dépassent les frontières égyptiennes et s'implantent dans d'autres pays du Moyen-Orient. En Palestine, une branche officielle est créée en 1946 à Jérusalem<sup>22</sup>. En Cisjordanie et dans la bande de Gaza, les Frères s'enracinent dans la société et prêchent dans leur réseau de mosquées, centres caritatifs, et associations<sup>23</sup>. Ils sont rapidement concurrencés par d'autres

<sup>14</sup> KEPEL, Gilles. *Jihad, expansion et déclin de l'islamisme*. Éditions Folio actuel, 2000. 460 pages, p.40.

<sup>15</sup> Ibid.

<sup>16</sup> GUAZZONE, Laura et DI TONNO, Simone. « Les Frères musulmans en Égypte (1990-2011) : entre autoritarisme, réformisme et islamisme ». *Maghreb-Mashreq*, 2011/1, n°207, p. 125-144.

<sup>17</sup> MITCHELL, Richard P. *The society of the Muslim brothers*. Oxford University Press, 1993. 382 pages, p.58-61.

<sup>18</sup> Ibid.

<sup>19</sup> ACLIMANDOS, Tewfik. « Officiers et Frères musulmans : 1945-1948 ». *Égypte/Monde arabe* [en ligne], 30 juin 2001 [consulté le 17/02/2026]. Disponible sur : <https://journals.openedition.org/ema/887>.

<sup>20</sup> MITCHELL, Richard P. *The society of the Muslim brothers*. Oxford University Press, 1993. 382 pages, p.68.

<sup>21</sup> CHAIGNE-LOUDIN, Anne-Lucie. « Frères musulmans ». *Les clés du Moyen-Orient* [en ligne], 2 mars 2018 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Freres-musulmans.html>.

<sup>22</sup> HROUB, Khaled. « Aux racines du Hamas Les Frères musulmans ». *Outre-terre*, 2009/2 n°22 [consulté le 17/02/2026], pages 115 à 121. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-outre-terre1-2009-2-page-115?lang=fr>.

<sup>23</sup> CHAIGNE-LOUDIN, Anne-Lucie. « Frères musulmans ». *Les clés du Moyen-Orient* [en ligne], 2 mars 2018 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Freres-musulmans.html>.

mouvements, parmi lesquels l'Organisation de libération de la Palestine<sup>24</sup>. Dans les années 1980, des dissensions apparaissent et une scission s'opère entre le Djihad islamique (1983) et le Hamas (1987)<sup>25</sup>.

En Syrie, les Frères musulmans s'implantent dès le milieu des années 1930. De jeunes Syriens ayant étudié au Caire, marqués par les enseignements de Hassan el-Banna, rentrent au pays et créent un réseau d'associations dans plusieurs grandes villes (*Shabâb Muhammad* – Jeunesses de Muhammad)<sup>26</sup>. En 1946, Mustafa al-Siba'i, formé à al-Azhar et proche d'el-Banna, fonde officiellement la branche syrienne<sup>27</sup>. Elle s'oppose fortement au régime de Hafez el-Assad, ce qui mène à des affrontements particulièrement intenses dans les années 1970, dont l'attentat contre des officiers alaouites de l'école d'artillerie d'Alep en juin 1979 constitue le point culminant. Il marque le début d'un conflit ouvert entre les Frères syriens et les acteurs d'institutions politiques syriennes (la Présidence, l'armée, le parti Baath, le gouvernement)<sup>28</sup>. Le 7 juillet 1980, le Parlement syrien adopte une loi qui punit de mort l'appartenance à l'organisation, dite « loi 49 »<sup>29</sup>. La répression des révoltes populaires de Hama en 1982 cause plus de 5000 blessés<sup>30</sup> dans les combats, et scellera définitivement l'affaiblissement des Frères syriens, désormais contraints à l'exil<sup>31</sup>.

---

<sup>24</sup> CHAIGNE-LOUDIN, Anne-Lucie. « Frères musulmans ». *Les clés du Moyen-Orient* [en ligne], 2 mars 2018 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Freres-musulmans.html>.

<sup>25</sup> Ibid.

<sup>26</sup> SEURAT, Michel. *Syrie l'Etat de barbarie*. Éditions presses universitaires de France, 2012, 286 pages, p. 78-84.

<sup>27</sup> Ibid.

<sup>28</sup> QUIADES, Ismael. « Le massacre de Hama - Février 1982 ». *Sciences Po* [en ligne], 12/10/2009 [consulté le 18/02/2026]. Disponible sur : <https://www.sciencespo.fr/mass-violence-war-massacre-resistance/fr/document/le-massacre-de-hama-fevrier-1982.html#:~:text=L%27attentat%20de%20l%27école,%27entre%20eux%2C%20tous%20alaouites.>

<sup>29</sup> Ibid.

<sup>30</sup> Ibid.

<sup>31</sup> CHAIGNE-LOUDIN, Anne-Lucie. « Frères musulmans ». *Les clés du Moyen-Orient* [en ligne], 2 mars 2018 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Freres-musulmans.html>.

Dans les années 1980-1990, le mouvement s'étend aussi en Jordanie et au Koweït, où les Frères obtiennent des sièges dans les parlements nationaux, ainsi qu'au Soudan et au Maghreb<sup>32</sup>.

## Répression et réforme dans l'Égypte des années 1960-1980

Sous Gamal Abdel Nasser (1954-1970), les Frères musulmans subissent une répression sévère<sup>33</sup>. Après un attentat manqué contre le Premier ministre en octobre 1954<sup>34</sup>, l'organisation est dissoute et des milliers de membres sont emprisonnés et torturés<sup>35</sup>. Cette période favorise une radicalisation<sup>36</sup> de certaines franges du mouvement, menée par Sayyid Qutb. Dans ses écrits en prison<sup>37</sup>, il théorise le *takfir* et le djihad armé, à utiliser selon lui contre les régimes « *impies* ». Les dirigeants supérieurs des Frères rejettent cependant cette ligne violente<sup>38</sup>. Qutb sera exécuté le 26 août 1966<sup>39</sup>. La répression sous le régime de Nasser entraîne aussi l'exil de nombreux Frères vers d'autres branches au Moyen-Orient, notamment en Arabie Saoudite, qui a besoin de cadres et d'enseignants pour concurrencer l'Égypte<sup>40</sup>, mais aussi en Syrie, en Jordanie, et ailleurs dans le Golfe<sup>41</sup>.

L'arrivée au pouvoir d'Anouar el-Sadate (1970-1981) marque le début d'une période plus conciliante avec les Frères, sur lesquels le chef d'État égyptien

<sup>32</sup> CHAIGNE-LOUDIN, Anne-Lucie. « Frères musulmans ». *Les clés du Moyen-Orient* [en ligne], 2 mars 2018 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Freres-musulmans.html>.

<sup>33</sup> DUPONT, Anne-Laure. *Atlas de l'islam*. Chapitre « Les Frères musulmans ». Éditions Autrement, 2022.

<sup>34</sup> Archives du Monde. « État d'exception en Égypte après un attentat manqué contre le colonel Nasser ». *Le Monde* [en ligne], 28 octobre 1954 [consulté le 25/02/2026]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/archives/article/1954/10/28/etat-d-exception-en-egypte-apres-un-attentat-manque-contre-le-colonel-nasser\\_2016579\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1954/10/28/etat-d-exception-en-egypte-apres-un-attentat-manque-contre-le-colonel-nasser_2016579_1819218.html).

<sup>35</sup> VAUCHER, Robert. « La guerre est déclarée entre le colonel Nasser et les Frères musulmans ». *Le monde diplomatique* [en ligne], novembre 1954, [consulté le 18/02/2026]. Disponible sur : <https://www.monde-diplomatique.fr/1954/11/VAUCHER/21261>.

<sup>36</sup> GUAZZONE, Laura et DI TONNO, Simone. « Les Frères musulmans en Égypte (1990-2011) : entre autoritarisme, réformisme et islamisme ». *Maghreb-Mashreq*, 2011/1, n°207, p. 125-144.

<sup>37</sup> CARRÉ, Olivier. *Mystique et politique : Lecture révolutionnaire du Coran par Sayyid Qutb, Frère musulman radical*. Presses de Sciences Po, 1984, 248 pages.

<sup>38</sup> KEPEL, Gilles. *Jihad, expansion et déclin de l'islamisme*. Éditions Folio actuel, 2000. 460 p, p. 40.

<sup>39</sup> CARRÉ, Olivier. *Mystique et politique : Lecture révolutionnaire du Coran par Sayyid Qutb, Frère musulman radical*. Presses de Sciences Po, 1984, 248 pages.

<sup>40</sup> RABEL, Lucas. « *Circulation et réseaux des Frères musulmans au Moyen-Orient, une stratégie politique (1954-1982)* ». Thèse auprès de l'École doctorale Histoire moderne et contemporaine, Sorbonne Université, 2023 [consulté le 19/02/2026]. Disponible sur : <https://theses.fr/s382771>.

<sup>41</sup> Ibid.

s'appuie pour contrer le courant socialiste nassérien<sup>42</sup>. Dès 1971, el-Sadate libère progressivement des membres du mouvement emprisonnés et tolère leur retour discret à des activités sociales, éducatives et prédicatrices<sup>43</sup>. Les Frères peuvent ainsi entamer la reconstruction de leurs réseaux. Le 6 octobre 1981, lors d'une parade militaire officielle commémorant la guerre d'octobre 1973, le président el-Sadate est assassiné par balles<sup>44</sup> par un groupe d'islamistes proches des Frères musulmans. Le motif principal de cet attentat est la signature des accords de Camp David de 1979 entre el-Sadate et le Premier ministre israélien Begin, qui ont fait de l'Égypte le premier pays arabe à normaliser ses relations avec Israël. L'élection de Hosni Mubarak en 1981 ouvre une nouvelle période de développement, puis de répression pour le mouvement des Frères musulmans.

## La difficile institutionnalisation des Frères musulmans

### Une riche activité politique jusqu'aux Printemps arabes (1980-2011)

Sous le régime de Mubarak (1981-2011), les Frères musulmans parviennent à se reconstruire et à s'engager dans une logique d'expansion<sup>45</sup>. Le président égyptien maintient une forme intermittente de tolérance envers le mouvement<sup>46</sup>. Grâce à ces marges de manœuvre informelles, les Frères restructurent leur appareil interne, le *Tanzim*, une hiérarchie pyramidale constituée d'un guide suprême, de conseils consultatifs, régionaux et nationaux, allant jusqu'à la plus petite unité (la *usra* – « famille ») comptant cinq à six personnes<sup>47</sup>. Ce *Tanzim* recrute massivement

<sup>42</sup> SACKUR, Zina. « Egypt: Islamic Fundamentalist Organisations: The Muslim Brotherhood and the Gama'A Al-Islamiya (The Islamic Group) ». *UNHCR / Refworld* [en ligne], 1 mars 1994 [consulté le 18/02/2026]. Disponible sur : <https://www.refworld.org/reference/countryrep/writenet/1994/en/22094>.

<sup>43</sup> AL KHALIFA, Hessa. « *The role of the Muslim Brotherhood the post January 25 Egyptian political system* ». Thèse de Master auprès de la American University in Cairo, Février 2026 [consulté le 19/02/2026]. Disponible sur : <https://fount.aucegypt.edu/etds/557>.

<sup>44</sup> Archives du Monde. « Le président Sadate a été assassiné L'attentat a eu lieu au cours d'un défilé militaire ». *Le Monde* [en ligne], 7 octobre 1981 [consulté le 25/02/2026]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/archives/article/1981/10/07/le-president-sadate-a-ete-assassine-l-attentat-a-eu-lieu-au-cours-d-un-defile-militaire\\_3040046\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/1981/10/07/le-president-sadate-a-ete-assassine-l-attentat-a-eu-lieu-au-cours-d-un-defile-militaire_3040046_1819218.html).

<sup>45</sup> GUAZZONE, Laura et DI TONNO, Simone. « Les Frères musulmans en Égypte (1990-2011) : entre autoritarisme, réformisme et islamisme ». *Maghreb-Mashreq*, 2011/1, n°207, p. 125-144.

<sup>46</sup> COLLOMBIER, Virginie. « Égypte : les Frères musulmans et la bataille pour le pouvoir ». *Politique étrangère*, 2012/3 Automne, p. 615-628.

<sup>47</sup> VANNETZEL, Marie. « À quoi les Frères musulmans égyptiens ont-ils cru ? ». *Genèses*, 2019, n°116, p. 49-76.

et s'engage dans les syndicats et les universités<sup>48</sup>. Durant cette période, les Frères participent au jeu électoral en nouant une alliance avec le Parti Wafd<sup>49</sup>. Alors que le mouvement islamiste est formellement banni de la vie politique en raison d'une interdiction de former un parti sur la base confessionnelle<sup>50</sup>, il trouve dans cette liste partagée un moyen de rentrer au parlement égyptien durant les élections de 1984. Le Wafd a en effet accepté d'inclure dix-huit Frères sur sa liste, dont huit parviennent à être élus<sup>51</sup>. Parallèlement, les Frères poursuivent leurs activités sociales, caritatives et éducatives<sup>52</sup>. Leur modèle de protection sociale offre une alternative aux défaillances de l'État et leur permet d'approfondir leur ancrage social<sup>53</sup>. Au fil des années 2000, la contestation populaire contre le régime de Moubarak s'accroît, et culmine avec la révolution du 25 janvier 2011<sup>54</sup>. Bien que les Frères musulmans n'aient pas initié le soulèvement, ils réussiront à tirer parti du vide politique ambiant.

### La courte victoire du candidat frériste Mohammed Morsi (2012-2013)

Après la chute de Hosni Moubarak en février 2011, les Frères musulmans créent un parti politique légal : le Parti de la Liberté et de la Justice<sup>55</sup> (*Hurriyya wa 'Adala*). Le réseau ancré d'institutions religieuses et sociales assure à la confrérie des moyens humains et financiers pour mener campagne, et leur permet de recueillir le vote des plus démunis<sup>56</sup>. Leur candidat, Mohammed Morsi, remporte l'élection

---

<sup>48</sup> Ibid.

<sup>49</sup> HENDRIKS, Bertus. « Egypt's elections, Mubarak's bind ». *Middle East Research Project* [en ligne], 15 janvier 1985 [consulté le 10/02/2026]. Disponible sur : <https://www.merip.org/1985/01/egypts-elections-mubaraks-bind/>.

<sup>50</sup> Ibid.

<sup>51</sup> Ibid.

<sup>52</sup> SACKUR, Zina. « Egypt: Islamic Fundamentalist Organisations: The Muslim Brotherhood and the Gama'A Al-Islamiya (The Islamic Group) ». *UNHCR / Refworld* [en ligne], 1 mars 1994 [consulté le 18/02/2026]. Disponible sur : <https://www.refworld.org/reference/countryrep/writenet/1994/en/22094>.

<sup>53</sup> Ibid.

<sup>54</sup> GUAZZONE, Laura et DI TONNO, Simone. « Les Frères musulmans en Égypte (1990-2011) : entre autoritarisme, réformisme et islamisme ». *Maghreb-Mashreq*, 2011/1, n°207, p. 125-144.

<sup>55</sup> Ibid.

<sup>56</sup> STEUER Clément, « Le moment thermidorien de la révolution égyptienne ». *Confluences méditerranée*, 2014/4 N°87, p.165-181.

présidentielle de 2012<sup>57</sup>. Il bat Ahmed Chafik (proche de l'ancien régime) au second tour avec 51,7 % des voix<sup>58</sup> et devient président le 30 juin 2012.

Morsi reste au pouvoir un an, de juillet 2012 à juillet 2013. Le 22 novembre 2012, il publie une déclaration constitutionnelle controversée qui lui attribue des pouvoirs d'urgence et qui immunise ses décisions de tout contrôle judiciaire<sup>59</sup>. Cette mesure est perçue comme autoritaire et entraîne des manifestations dans tout le pays<sup>60</sup>. Dans la foulée, Morsi organise un référendum pour approuver sa nouvelle Constitution le 15 décembre<sup>61</sup>, qui est adoptée avec 68,3 % des suffrages<sup>62</sup>. Les tensions s'aggravent au cours des mois suivants. En avril 2013, le mouvement *Tamarroud* (« Rébellion ») lance une pétition réclamant la démission de Morsi<sup>64</sup> et de nouvelles élections. Elle totalise plus de 15 millions de signatures<sup>65</sup>. Le 30 juin 2013, à l'occasion du premier anniversaire de Morsi au pouvoir, des millions d'Égyptiens manifestent dans les rues contre lui, réclamant son départ<sup>66</sup>. Face à ces protestations massives, l'armée décide d'intervenir. Le 3

<sup>57</sup> COLLOMBIER, Virginie. « Égypte : les Frères musulmans et la bataille pour le pouvoir ». *Politique étrangère*, 2012/3 Automne, p. 615-628.

<sup>58</sup> Les données publiées par l'autorité nationale des élections égyptienne sont accessibles en ligne en suivant ce lien : [https://www.elections.eg/pdf?file=images/results/aggregated\\_%20result.pdf?file=images/results/aggregated\\_%20result.pdf](https://www.elections.eg/pdf?file=images/results/aggregated_%20result.pdf?file=images/results/aggregated_%20result.pdf).

<sup>59</sup> « Égypte : le décret du président Morsi affaiblit l'Etat de droit ». *Human Rights Watch*, 26 novembre 2012, [consulté le 14/03/2026]. Disponible sur : <https://www.hrw.org/fr/news/2012/11/26/egypte-le-decret-du-president-morsi-affaiblit-letat-de-droit>.

<sup>60</sup> Ibid.

<sup>61</sup> STEUER, Clément. « Le moment thermidorien de la révolution égyptienne ». *Confluences méditerranée*, 2014/4 N°87, p.165-181.

<sup>62</sup> Le Monde avec AFP et Reuters. « Le référendum sur la Constitution en Égypte fixé au 15 décembre ». *Le Monde Afrique* [en ligne], 1 décembre 2012 [consulté le 15/03/2026]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2012/12/01/les-partisans-du-president-morsi-manifestent-au-caire\\_1798819\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2012/12/01/les-partisans-du-president-morsi-manifestent-au-caire_1798819_3212.html).

<sup>63</sup> « Egypt's constitution passes with 63.8 percent approval rate ». *Egypt independent* [en ligne], 25 décembre 2012 [consulté le 25/02/2026]. Disponible sur : [https://egyptindependent.com/egypt-s-constitution-passes-638-percent-approval-rate/?utm\\_source=chatgpt.com#google\\_vignette](https://egyptindependent.com/egypt-s-constitution-passes-638-percent-approval-rate/?utm_source=chatgpt.com#google_vignette).

<sup>64</sup> STEUER, Clément. « Le moment thermidorien de la révolution égyptienne ». *Confluences méditerranée*, 2014/4 N°87, p.165-181.

<sup>65</sup> SALLON, Hélène. « Tamarrud : 15 millions de signatures contre le président égyptien ». *Le Monde Afrique* [en ligne], 29 juin 2013 [consulté le 17/02/2026]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/06/29/tamarod-15-millions-de-signatures-contre-le-president-egyptien\\_3437702\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/06/29/tamarod-15-millions-de-signatures-contre-le-president-egyptien_3437702_3212.html).

<sup>66</sup> « Nuit d'émeutes en Egypte après l'ultimatum des opposants au président Morsi ». *Le Monde* [en ligne], 1 juillet 2013 [consulté le 12/03/2026]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/international/portfolio/2013/07/01/nuit-d-emeute-en-egypte-apres-l-ultimatum-des-opposants-au-president-morsi\\_3439319\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/portfolio/2013/07/01/nuit-d-emeute-en-egypte-apres-l-ultimatum-des-opposants-au-president-morsi_3439319_3210.html).

<sup>67</sup> CARLSTROM, Gregg. « Egypt gripped by anti-Morsi protests ». *Al-Jazeera* [en ligne], 30 juin 2013 [consulté le 12/03/2026]. Disponible sur : <https://www.aljazeera.com/news/2013/6/30/egypt-gripped-by-anti-morsi-protests>.

juillet 2013, le ministre de la Défense Abdel Fattah al-Sissi annonce la destitution de Morsi lors d'un discours diffusé à la télévision. Le général annonce alors aussi la suspension de la Constitution et la mise en place d'une transition dirigée par Adly Mansour, président de la Haute Cour constitutionnelle<sup>68</sup>. Al-Sissi est élu président en 2014 avec plus de 96 % des voix<sup>69</sup>. La répression contre les Frères musulmans est immédiate. En septembre 2013, le mouvement est interdit et classé comme organisation terroriste<sup>70</sup>. Des dizaines de milliers de membres et sympathisants sont arrêtés, et des procès collectifs sont intentés<sup>71</sup>. Le guide suprême des Frères, Mohammed Badie, est arrêté<sup>72</sup> et condamné à mort en 2015 avec treize autres cadres du mouvement<sup>73</sup>. Depuis 2013, le mouvement est complètement exclu du champ politique et opère donc en exil ou en clandestinité. Ses réseaux sociaux et caritatifs sont démantelés<sup>74</sup>.

## Un mouvement marginalisé en perte de vitesse

Depuis leur fondation en 1928, les Frères musulmans cherchent en vain à intégrer la vie politique sur le long terme. Leur quête de respectabilité politique s'est heurtée à des régimes autoritaires et/ou fermés, dans une sorte de bipolarisation sans issue<sup>75</sup>. L'institutionnalisation du mouvement reste bloquée dans la plupart

<sup>68</sup> « Égypte : le jour où Mohamed Morsi a été destitué ». *Le Monde Afrique* [en ligne], 3 juillet 2013 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/07/03/egypte-le-president-reaffirme-sa-legitimite-face-a-l-armee\\_3440841\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/07/03/egypte-le-president-reaffirme-sa-legitimite-face-a-l-armee_3440841_3212.html).

<sup>69</sup> « Présidentielle égyptienne : Al-Sissi officiellement élu avec 96,91% des voix ». *France 24* [en ligne], 3 juin 2014 [consulté le 12/03/2026]. Disponible sur : <https://www.france24.com/fr/20140603-presidentielle-egyptienne-victoire-al-sissi-officielle-commission-electorale-egypte>.

<sup>70</sup> BERGER, Chloé. « L'Égypte du général Sissi, entre réaction et aspirations révolutionnaires ». *Politique étrangère*, 2018/1 Printemps [consulté le 01/03/2026]. Disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-politique-etrangere-2018-1-page-65?lang=fr>.

<sup>71</sup> « Égypte. La condamnation à mort prononcée contre 12 accusés après un procès collectif honteux a été confirmée ». *Amnesty International*, 14 juin 2021 [consulté le 01/03/2026]. Disponible sur : <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2021/06/egypt-death-sentences-upheld-for-12-defendants-after-shameful-mass-trial/>.

<sup>72</sup> « La justice égyptienne ordonne l'arrestation du chef des Frères musulmans ». *France 24* [en ligne], 10 juillet 2013 [consulté le 13/02/2026]. Disponible sur : <https://www.france24.com/fr/20130710-justice-egypte-arrestation-mohamed-badie-freres-musulmans>.

<sup>73</sup> « Peine de mort pour le guide suprême Mohamed Badie et 13 chefs des Frères musulmans ». *France 24* [en ligne], 16 mars 2015 [consulté le 19/02/2026]. Disponible sur : <https://www.france24.com/fr/20150316-egypte-condamnation-peine-capitale-badie-dirigeants-freres-musulmans>.

<sup>74</sup> ABOU EL ZALAF, Ahmed. *The Muslim brotherhood and State repression in Egypt*. Bloomsbury Publishing, 25 juillet 2024, 254 pages.

<sup>75</sup> PUCHOT, Pierre et al. *Les Frères musulmans et le pouvoir*. Editions Galaade, 2015, 352 pages.

des pays arabes. En Jordanie, le gouvernement a dissous le mouvement et confisqué ses avoirs en avril 2025, suite à des suspicions de complot sécuritaire<sup>76</sup>. Au Yémen, le parti Islah, affilié aux Frères, a participé ponctuellement à la vie politique<sup>77</sup>. En Arabie Saoudite et aux Émirats arabes unis, les régimes ont opéré un revirement à partir des attentats du 11 septembre 2001 et ont commencé à adopter des mesures anti-fréristes<sup>78</sup>. Alors même qu'elles s'étaient appuyées sur les cadres des Frères musulmans par le passé pour combler leur manque de ressources intellectuelles, ces pétromonarchies ont fini par classer le mouvement comme terroriste en 2014<sup>79</sup>. Le Qatar, à l'inverse, a continué d'offrir son soutien aux Frères musulmans, aussi bien en termes de financement, que d'accueil, de manière plus ou moins directe<sup>80</sup>. Doha s'appuie sur le mouvement pour renforcer son rayonnement politico-diplomatique, mais aussi son influence religieuse face au wahhabisme saoudien concurrent<sup>81</sup>. La Turquie se montre elle aussi proche des Frères musulmans, malgré une prise de distance depuis quelques années. Sous le gouvernement AKP (*Adalet ve Kalkınma Partisi* – Parti de la Justice et du Développement) d'Erdoğan (totalement indépendant des Frères musulmans)<sup>82</sup>, la Turquie demeure un exemple pertinent d'État civil à référence islamique<sup>83</sup>. Enfin, dans la Tunisie post-Ben Ali, le parti Ennahda offre un exemple d'institutionnalisation pragmatique et pluraliste des Frères musulmans. Ce parti,

<sup>76</sup> News Agencies. « Jordan outlaws Muslim Brotherhood group, confiscates assets ». *Al-Jazeera* [en ligne], 23 avril 2025 [consulté le 28/01/2026]. Disponible sur : <https://www.aljazeera.com/news/2025/4/23/jordan-outlaws-muslim-brotherhood-group-confiscates-assets>.

<sup>77</sup> CHAIGNE-LOUDIN, Anne-Lucie. « Frères musulmans ». *Les clés du Moyen-Orient* [en ligne], 2 mars 2018 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : <https://www.lesclesdumoyenorient.com/Freres-musulmans.html>.

<sup>78</sup> LACROIX, Stéphane. « Les pays du Golfe face à la question frériste ». *Bulletin de l'Observatoire international du religieux* [en ligne], août 2017 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : <https://obsreligion.cnrs.fr/bulletin/les-pays-du-golfe-face-a-la-question-freriste/>.

<sup>79</sup> Liens référencés en introduction.

<sup>80</sup> LACROIX, Stéphane. « Les pays du Golfe face à la question frériste ». *Bulletin de l'Observatoire international du religieux* [en ligne], août 2017 [consulté le 15/02/2026]. Disponible sur : <https://obsreligion.cnrs.fr/bulletin/les-pays-du-golfe-face-a-la-question-freriste/>.

<sup>81</sup> Ibid.

<sup>82</sup> DE LA ROCHE SAINT-AINDRE, Marie. « La Turquie et le Qatar, principaux soutiens des Frères musulmans ? ». *Ici Beyrouth* [en ligne], 8 novembre 2025 [consulté le 03/03/2026]. Disponible sur : <https://icibeyrouth.com/articles/1328863/la-turquie-et-le-qatar-principaux-soutiens-des-freres-musulmans>.

<sup>83</sup> GHEDAS, Yacine. « L'islamisme ». *La Fabrique Politique et Sciences Po TV Menton* [vidéo en ligne], 2022 [consulté le 27/01/2026]. Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=8znk3cs7bbA>.

fondé dans les années 1970 et appartenant au courant frériste, a réussi à intégrer le jeu électoral et à participer à la transition démocratique tunisienne après les Printemps arabes<sup>84</sup>. En mai 2016, le parti s'est séparé de l'islam politique en se déclarant un « *parti islamique démocratique* »<sup>85</sup>. Il convient de noter cependant que sous le président Kais Saïed, le parti a subi une répression accrue<sup>86</sup>.

## Conclusion

Le mouvement des Frères musulmans a joué un rôle structurant au Moyen-Orient, de sa fondation jusqu'à aujourd'hui. Depuis 1928, l'idéologie de Hassan el-Banna a su perdurer durant presque un siècle, influençant encore la stratégie d'implantation des Frères par le bas (à partir de l'individu) et par le haut (depuis la sphère politique) dans le but d'instaurer une société et un État compatibles avec la Charia. L'analyse historique montre des cycles récurrents de tolérance relative et de répression sévère, voire de marginalisation. De manière générale, on peut constater que les Frères musulmans ont perdu une grande partie de leur poids politique et institutionnel dans la région. Contraints à une présence résiduelle, la perspective de leur intégration durable dans la vie politique semble limitée.

---

<sup>84</sup> GREWAL, Sharan. « From Islamists to Muslim democrats : the case of Tunisia's Ennahda ». *American political science review* [en ligne], 2020, n° 114, p. 519-535 [consulté le 10/02/2026]. Disponible sur : <https://www.cambridge.org/scpo.idm.oclc.org/core/journals/american-political-science-review/article/from-islamists-to-muslim-democrats-the-case-of-tunisia-ennahda/C0D3D82CA222E3C28B108B28ED5A4DD4>.

<sup>85</sup> BOBIN, Frédéric. « Rached Ghannouchi : Il n'y a plus de justification à l'islam politique en Tunisie ». *Le Monde* [en ligne], 18 mai 2016 [consulté le 19/02/2026]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/international/article/2016/05/19/rached-ghannouchi-il-n-y-a-plus-de-justification-a-l-islam-politique-en-tunisie\\_4921904\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2016/05/19/rached-ghannouchi-il-n-y-a-plus-de-justification-a-l-islam-politique-en-tunisie_4921904_3210.html).

<sup>86</sup> BEN HAMADI, Monia. « Présidentielle en Tunisie : Kais Saïed, le fossoyeur d'Ennahda ». *Le Monde* [en ligne], 2 octobre 2024 [consulté le 27/02/2026]. Disponible sur : [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/10/02/presidentielle-en-tunisie-kais-saied-le-fossoyeur-d-ennahda\\_6342019\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/10/02/presidentielle-en-tunisie-kais-saied-le-fossoyeur-d-ennahda_6342019_3212.html).



[publication@jeunes-ihedn.org](mailto:publication@jeunes-ihedn.org)